



Si vous éprouvez un problème avec vos produits ou votre système Carrier, il est toujours possible de faire appel à votre concessionnaire Carrier pour obtenir de l'aide et du service. **Toutefois, nous vous proposons ici quelques solutions à mettre à l'essai avant d'appeler le concessionnaire Carrier.**

- Connaissez l'emplacement de vos systèmes de chauffage et de climatisation.
- Faites vous-même les vérifications de base.
- Vérifiez si le filtre à air est encrassé : un filtre sale est une cause fréquente de problèmes.
- Prenez en note les numéros de modèle de vos produits Carrier.
- Soyez prêt à expliquer les problèmes ou les symptômes.
- Assurez-vous de savoir à quel moment les problèmes sont apparus.
- Le système doit être accessible; retirez tout objet qui pourrait empêcher le technicien d'accéder à votre système.
- Si les appareils se trouvent dans un grenier ou un vide sanitaire, assurez-vous qu'ils sont facilement accessibles.
- Gardez les animaux domestiques dans une pièce fermée pour qu'ils ne dérangent pas le technicien ou soient blessés. Assurez-vous qu'un adulte (18 et plus) soit sur place pour accueillir le technicien (selon les règles prévues par la loi).
- Soyez prêt à répondre au téléphone; plusieurs techniciens confirment le rendez-vous avant leur arrivée sur place.
- Si vous êtes locataire, assurez-vous d'obtenir l'autorisation du propriétaire avant de faire entretenir le système.
- S'il y a du givre sur votre thermopompe ou votre climatiseur, éteignez l'appareil avant l'arrivée du technicien pour que le givre puisse fondre et que l'appareil soit prêt à entretenir.
- Conservez à portée de main un dossier des appels de service antérieurs pour votre système.
- Soyez prêt à remettre le paiement au technicien